

## Fiche de consigne Almerys

Version	V7	
Date	21/02/2014	

Référence de la fiche	CONS 425	Date d'émission	26.03.2014	
Etablie par	Alexandra LOPES	Responsable hiérarchique	Sanaa BOURAME	
Date interne d'approbation	26.03.2014	Signature du responsable hiérarchique		
Communication interne	⊠ Oui	Responsable de la communication	<ul><li>☑ Demandeur</li><li>☐ Service de Pilotage</li><li>du sous-traitant</li></ul>	
Destinataire de la communication	☑ Opérateurs de saisie       ☐ Opérateurs de Tri courrier         ☐ Plate-forme Azur Almerys       ☐ Plate-forme Azur CBTP         ☑ Service Prestations ET Soins Hospitaliers       ☐ Service Courrier         ☐ Autre : Administratif       ☐ Plate-forme Satel			
Domaine	⊠ALMERYS ☐ CBTP			
Spécialité	☐ Optique ☐ Dentaire ☐ Hospi ☐ Audio ☐ Tiers ☐ Soins Externes			
Objet de la consigne	Factures mono page et multi pages			
Référent Métier (nom-prénom Adresse mail)	ANGLADE Laurence – laurence.anglade@almerys.com			
	CCCTTOO2 Cuido do	saicio SSTT Facturos Hospitalio	cation v 2 2	
Procédure concernée	GSSTT003 - Guide de saisie SSTT Factures Hospitalisation v 2.2 GSPTF001 – Guide de saisie Plate-forme de facture SE V.1.0			
Version de la procédure	V2.2 V 1.0			
Référence de la fiche précédente				
Rappel de la consigne précédente				
Date de fin de la consigne précédente				
	A ce jour les factures comportant des informations sur le nombre de feuillet sont qualifiées en incohérence document tâche pour le motif manque page.			
Nouvelle consigne	A compter de la validation de la présente fiche consigne il convient de procéder au traitement de ces factures. En effet, les informations apportées sur le nombre de feuillet ont pour but de s'assurer que nous disposons bien de l'intégralité de la facture.			
	Cependant, lorsque le document s'avère incomplet au vu des informations portées dessus concernant le nombre de feuillet, il convient d'interrompre la saisie pour le motif « incohérence document tâche »			



## Fiche de consigne Almerys

Version	V7	
Date	21/02/2014	

Commentaires de l'exemple	Exemples de factures mono page		
Date d'entrée en vigueur	27.03.2014		
Durée de validité de la fiche consigne			
Destinataires sous-traitant	Date de prise de connaissance de la nouvelle consigne par le sous-traitant <sup>1</sup>	Date d'information aux équipes du sous-traitant <sup>2</sup>	
EASYTECH	27/03/2014	27/03/2014	

Date de réception de la fiche validée par le sous-traitant		
Date d'enregistrement de la fiche dans le tableau de suivi	Par	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En renseignant cette date, le sous-traitant notifie le fait qu'il a pris connaissance et compris les nouvelles directives décrites dans la présente

fiche de consigne.

<sup>2</sup> En renseignant cette date, le sous-traitant notifie le fait qu'il a transmis et expliqué les directives décrites dans la présente fiche de consigne à toutes personnes effectuant le traitement décrit et qu'il s'engage à les faire respecter.